

Conseil d'établissement
du
Mont-sur-Lausanne



Etablissement primaire
et secondaire
du Mont-sur-Lausanne

Collège du Mottier B
1052 Le Mont-sur-Lausanne

PROCES-VERBAL Séance du mardi 7 février 2012

Présents :	Mme André Guex	Représentant communal
	Mme Geneviève Hochstrasser	Représentante communale
	M. Jaques Marchand	Représentant communal
	M. François Barrat	Représentant civil
	M. Pilippe Jeanfavre	Représentant civil
	M. Philippe Gresslin	Représentant civil
	Mme Nadège Crausaz	Parent d'élève
	Mme Myriam Malherbe	Parent d'élève
	M. Karim Mazouni	Parent d'élève
	Mme Véronique Luethi	Représentant scolaire
	M. Pascal Neyroud	Représentant scolaire
	M. Thierry Wolters	Représentant scolaire

S. Jatton tient le procès-verbal de séance

G. Hochstrasser, municipale des écoles ouvre la séance à 20h00.

L'ordre du jour suscite une modification. Rajout du point 3a) Communication de la direction.

1. Bienvenue

G. Hochstrasser souhaite la bienvenue à chacun. Elle fait un bref rappel de l'historique du conseil d'établissement. Elle souhaite que ce soit un lieu d'échange et que les propositions aillent aux profits des enfants.

2. Présentation des membres

Tour de table afin que chaque membre se présente

3. Désignation du président

J. Marchand propose G. Hochstrasser comme présidente du CE. Elle est nommée à l'unanimité.

Désignation du vice-président

K. Mazouni se propose comme vice-président, il est nommé à l'unanimité

Désignation du secrétaire

S. Jatton officiera comme telle

3a. Communication de la direction

T. Wolters donne quelques informations concernant la rentrée scolaire 2012, HARMOS et l'entée en vigueur de la LEO.

4. Agenda, fixation des séances 2012

Prochaine séance : **mardi 1^{er} mai 2012**, 19h30 salle de travail de la médiathèque. Cette séance débutera par une visite de la Danseuse 1.

Mardi 11 septembre 2012, 19h30 salle de travail de la médiathèque.

Mardi 4 décembre 2012, 19h30 salle de travail de la médiathèque.

5. Attribution des deux 1/2 journées de congé

L'article 26 de la LS autorise le CE à octroyer deux 1/2 journées de congé. T. Wolters demande de garder le mercredi avant l'ascension, le 16 mai 2012. Le deuxième sera à l'occasion de la conférence des maîtres du lundi matin 2 juillet 2012. Il en sera de même pour l'année scolaire 2012-2013. Le mercredi 8 mai 2013 et le lundi matin 1^{er} juillet 2013

6. Propositions individuelles et divers

Mme Malherbe s'étonne qu'il n'y ait pas de membre de l'APE au sein du CE, G. Hochstrasser rappelle que les représentants des parents ont été nommés au système majoritaire avec l'élection de six candidats au premier tour. Après tirage au sort une personne membre de l'APE est arrivée première des viennent ensuite.

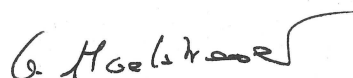
T. Wolters informe que dans un deuxième temps un conseil d'établissement des élèves pourra être mis en place.

A. Guex explique et répond aux questions concernant le chantier des 3 Danseuses.

Tout échange de courrier se fera par mail.

La parole n'étant plus demandée, la présidente lève la séance à 21h35

La présidente :



G. Hochstrasser

La secrétaire



S. Jatton

Annexe : coordonnée des membres du CE